



LE VILLAGE FANTÔME DU CUDET

Observez attentivement, derrière les arbres et les ronces, vous pourrez distinguer les ruines de maisons abandonnées. Vous êtes au Cudet. Au 19 ^{ème} siècle, le village abritait probablement une trentaine d'âmes. La dernière famille habitant le Cudet a quitté les lieux en 1948. Depuis la nature reprend doucement sa place.



LAC DE ROCHEREAU

Représentant la plus importante réserve d'eau de la vallée du Grand Lay, le lac de Rochereau s'étend entre Monsireigne et Sigournais, dans un paysage de coteaux herbeux ou rocheux. Destinée à l'alimentation en eau potable, cette retenue d'eau

constitue un espace de loisirs privilégié: base de loisirs, pêche, aires de piquenique ombragées à ses abords, restaurant...





LA MORLIÈRE



Labellisée "Tourisme et Handicap", la zone de loisirs de la Morlière est un lieu idéal pour passer un bon moment en famille. Vous y trouverez des tables de pique-nique, des jeux pour enfants...



LE CHÂTEAU DE SIGOURNAIS

Construit au XV siècle sur une ancienne motte féodale, son enceinte fortifiée comportait 9 tours, dont certaine ont été rasées.

Le donjon est constitué d'un châtelet quadrangulaire et de deux trous. Il est également ceinturé par un chemin de ronde sur mâchicoulis. Deux pont-levis donnaient accès au château qui fut en partie détruit par un incendie en 1793, suite au passage des colonnes infernales.



Classé Monument Historique

Balisage

Sentier à suivre : N°3 Jaune



Bonne

direction



Tourner à

droite





Tournerà gauche

Mauvaise direction

Charte dy randonneur responsable

Rester sur les chemins

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

Respecter les chemins privés

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

Emporter ses détritus et ne pas faire de feu

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

© Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay 02 51 94 40 23

> tourisme@cc-paysdechantonnay.fr www.paysdechantonnay.fr/decouvrir











DÉPART PLACE DE LÉPINAY - SIGOURNAIS

GPS: 46.706413 / -0.987520

Sortir du parking par la gauche, longer la rue du Canal sur 400 m puis prendre légèrement à gauche, rue du Moulin. Poursuivre dans cette direction puis prendre la prochaine rue à droite, rue du Puits Magnier. À la prochaine intersection, prendre à gauche et suivre le chemin enherbé pendant 500 m. Au bout de celui-ci, tourner à gauche et atteindre le village de la Plessée. Rejoindre le chemin au bout de la route et continuer dans cette direction 850 m. A la fin de celui-ci, poursuivre sur le chemin à droite.

500 m plus loin, prendre à gauche et rapidement à droite sur le chemin pendant 700 m. De retour sur la route, marcher 300 m puis tourner légèrement à gauche pour emprunter le chemin en face. Suivre ce chemin qui traverse l'ancien village du Cudet. Continuer à descendre pour rejoindre la passerelle. Après avoir traversé cette passerelle, prendre le chemin à droite.

Suivre ce chemin pendant 1.3 km tout en longeant la retenue d'eau de Rochereau. À la fin du chemin, prendre à droite. Longer la route, traverser le Grand Lay et rejoindre le chemin de gauche avec les petites marches. Arrivé au parking de la Zone de loisirs de la Morlière, suivre le chemin à gauche. Après 650 m à longer le lac, prendre à gauche et marcher 600 m sur cette route.

Tourner à droite au niveau du GAEC de l'Aunay et prendre le chemin de droite. Après avoir marché 300 m, tourner à gauche et poursuivre sur 550 m. À l'intersection des chemins, prendre à droite et rejoindre la route. Prendre à gauche en directions de Sigournais. Continuer tout droit pendant 750 m en passant devant l'école privé du Donjon et le château et arrivé au stop, tourner une dernière fois à gauche pour rejoindre le parking du départ.

